



FICHE TECHNIQUE

ANTIROUILLE S/R

Préparation antirouille à séchage rapide

DESCRIPTION

Apprêt synthétique antirouille au dissolvant à séchage rapide, ignifuge, (classification de la réaction au feu selon UNE 23727; 1990 M1) formulée à base de résines alkyliques modifiées et pigments inhibiteur de la corrosion pour la protection des surfaces de fer et acier en intérieur et extérieur.

USAGES RECOMMANDÉS

Apte pour surfaces de fer et acier soumis à des ambiances d'agressivité moyenne. Il peut être utilisé pour la protection temporaire de surfaces métalliques exposées à l'extérieur pendant une période de temps de maximum 4-5 mois sans passer une couche de finition.

On recommande son utilisation comme couche de finition de cycles conventionnels de peinture de machines agricoles et industrielles, hangars industriels, tuyauteries, extérieurs de réservoirs et structures métalliques en général. Il est apte pour être appliqués sur des surfaces en intérieur et extérieur. Il peut être repeint avec des finitions conventionnelles. Il n'est pas recommandé pour une immersion continue dans l'eau, exposition à des acides, alcalis et dissolvants. On ne le conseille pas non plus sur l'aluminium ou alliages légers.

PROPRIÉTÉS

- Contient des pigments anticorrosion non-toxiques.
- Grande résistance, dureté et adhérence sur surfaces d'acier.
- Sans chromates.
- Excellent pouvoir couvrant.
- Bon pouvoir anticorrosion.
- Excellente résistance à tous types d'ambiance.
- Sèche en formant une pellicule uniforme et dure.
- Séchage rapide et bonnes propriétés pour repeindre.
- Résistance maximale aux coups.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

| | |
|---------------------------------|---|
| Liant: | Résine alkylique modifiée. |
| Pigments: | Pigments anticorrosion organiques et inorganiques sélectionnés. |
| Aspect: | Semi-mat. |
| Diluant: | Dissolvant synthétique. |
| Extrait sec en poids: | 47 ± 2% (en fonction de la couleur). |
| Densité: | 1,39 ± 0,05 gr/cc (en fonction de la couleur). |
| Couleur: | Blanc, rouge et gris. |
| Épaisseur minimum recommandée : | 40-50 microns secs. |
| Séchage: | 45 minutes à 20°C. |
| Délai de recouvrement: | Minimum 12-14 heures. Maximum: illimité. |
| Rendement théorique : | 8-12 m ² /l et par épaisseur de 40 microns secs. |
| Conditionnement: | 750 ml, 4 litres et 20 kg. |



FICHE TECHNIQUE

ANTIROUILLE S/R

Préparation antirouille à séchage rapide

APPLICATION

Préparation de la Surface:

La surface sur laquelle l'apprêt sera appliqué devra être propre, sans poussière, ni graisse, ni impuretés, ni rouille, etc. Il faut dégraisser et éliminer la rouille totalement. S'il s'agit d'acier rouillé, il faudra éliminer la rouille par projection de microbilles. Si la projection de microbilles n'est pas possible, on nettoiera mécaniquement ou manuellement jusqu'à éliminer la rouille et on dégraissera ensuite.

Sur acier non peint, pour exposition tant en ambiances modérées que moyennes, on doit décaper la surface jusqu'à un degré minimum de Sa-2 de la Norme Suédoise SIS-055900, Acier : Min ST-2(ISO 8501-1).

Sur surfaces déjà peintes, si la peinture est en bon état, poncer légèrement pour homogénéiser et favoriser l'adhérence, nettoyer et appliquer directement la couche de finition. Si la peinture est en mauvais état, il faudra l'éliminer en grattant jusqu'à un degré ST-3. Ensuite, laver avec de l'eau à pression et laisser sécher.

Pour la peinture d'autres surfaces non mentionnées dans la présente fiche technique, contacter notre Service Technique.

Mode d'emploi:

Bien agiter le contenu du flacon pour homogénéiser parfaitement le produit. Appliquer toujours sur surfaces assainies, propres, sèches, sans poussière ni cires ni graisses etc. Elle peut s'appliquer au pinceau, au rouleau ou au pistolet. Pour application au pinceau et rouleau, s'il faut diluer, employer le moins de dissolvant synthétique possible (huile de térébenthine). Pour application au pistolet, diluer entre 10-20% avec un dissolvant synthétique rapide ou dissolvant universel. Une deuxième couche est optionnelle, mais donnera une meilleure résistance au passage du temps. Dans le but d'éviter l'apparition de crevasses ou froissements, on conseille de ne pas dépasser l'épaisseur recommandée par couche, ainsi que **l'utilisation de dissolvants qui permettent de repeindre** et n'attaquent pas les couches inférieures.

Ne jamais appliquer en-dessous de 5°C ni au-dessus de 35°C, ainsi qu'en cas de prévision de pluie, ou en cas d'humidité élevée et en cas de prévision de gelée, rosée, etc.

OBSERVATIONS

Les caractéristiques du produit s'obtiennent une fois complètement sec et réticulé, et appliqué sur les supports spécifiés. La consommation est théorique et dépend de l'état du support. La consommation réelle devra être déterminée pour chaque travail en particulier par des essais représentatifs. Les données indiquées ici sont basées sur nos connaissances actuelles, essais en laboratoires et dans leur usage pratique en circonstances concrètes par jugements subjectifs. En raison de l'impossibilité d'établir une description adaptée à chaque nature et état de chaque surface, il est impossible de garantir la possibilité de reproduction dans chaque cas concret. Ni le fabricant ni le vendeur n'assument, sauf accord spécifique par écrit, aucune responsabilité dérivée de l'utilisation de nos produits, pour les résultats, préjudices, etc., qu'ils pourraient présenter en application réalisées conformément à nos recommandations, étant donné qu'elles sont hors de contrôle de l'entreprise.

STABILITÉ ET CONSERVATION AU STOCKAGE

Conserver l'emballage bien fermé, entre 5 et 30 °C. La durée de vie utile dans son conditionnement original et sans avoir été ouvert est de deux ans.

SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Il faut prendre des mesures de sécurité spéciales dans la mesure où il s'agit d'un produit à base de dissolvant. Produit inflammable. Ne pas avaler le produit. Conserver les pots ouverts hors de la portée des enfants. Assurer une bonne aération en cas d'application en intérieur. Pour plus d'informations, consulter fiche de sécurité du produit.

Les données indiquées dans cette fiche technique peuvent être modifiée sans préavis.

RÉVISION 03/01/2022